

LE VENT TOURNE A JOUHET

Assemblée générale

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 7 NOVEMBRE 2016

tenue dans la salle municipale de la commune de Jouhet à 20h15

Etaient présents : Monsieur Jean-Eudes Arlot, Madame Mireille Valax, Madame Béatrice Gerbaud, Madame Nathalie Renaud, Madame Jocelyne Granger, Monsieur Jean-Luc Duquesne, Monsieur Philippe Bernard, Monsieur Paul Genet et Monsieur Baugier De Materre.

Etaient excusés : Monsieur Bernard Meillet et Monsieur Hervé De Montvallier.

ORDRE DU JOUR

1. Bilan des actions menées ;
2. Actions futures ;
3. Actions communes et accords à passer avec les autres associations ;
4. Election du conseil d'administration de l'association ;
5. Montant de la cotisation pour l'année en cours et bilan financier ;
6. Questions diverses.

1. Depuis la création de l'association, les trois principales actions menées ont été :

- L'élaboration et la distribution de tracts sur les communes de Jouhet, Pindray, Journet et Montmorillon avec l'aide de Monsieur Genet, président de l'association « sauvegarde de la Gartempe ».

Cette action a été très positive, car nous nous sommes aperçu que bon nombre de personnes n'étaient pas informés que plusieurs projets éoliens étaient en pourparler.

- Une pétition a circulé sur notre commune ainsi que sur la commune de Montmorillon. Une centaine de signatures ont été recueillies à ce jour auprès des habitants et propriétaires riverains.

Concernant cette pétition, plusieurs options ont été abordées : Remise de l'ensemble des signatures lors de l'enquête publique. (Dans l'immédiat, aucune date n'a été annoncée et pas de permis de construire déposé à ce jour)

La deuxième solution est de déposer cette pétition à la Préfecture, et la dernière de remettre ce dossier aux mains d'un huissier de justice. L'association Journet Bocage a opté pour cette dernière solution. Le coût de cette opération est d'environ 250 Euros TTC. L'avantage de confier ces documents à un huissier étant de préserver l'anonymat des personnes qui soutiennent nos démarches.

A titre personnel, Bernard Meillet et Jean-Luc Duquesnes ont installé des banderoles explicites sur notre commune.

Ces dernières interpellent les gens sur la proximité des éoliennes qui pourraient sortir de terre, par rapport aux habitations qui seraient toutes proches, et le bouche à oreille fait son effet.

2. Nous avons ensuite fait la liste des actions futures nécessaires pour garder les gens en éveil :

- Nous allons repenser un nouveau tract, afin de refaire une distribution avant la réunion publique, pour rappeler aux gens, l'importance de nous soutenir, pour le bien de tous et de manifester leur opposition sur les registres de l'enquête publique.
- Refaire un texte pour une pétition qui toucherait ~~les propriétaires de résidences secondaires et un second pour~~ les « utilisateurs » de nos territoires (vacanciers, résidents secondaires, participants aux animations organisées sur nos territoires, en particulier les amis de la Popine. Ces derniers ne sont pas forcément des habitants de notre commune, cependant, ils assistent régulièrement à des spectacles d'astronomie et séjournent à Rillé dans des gîtes. Ces personnes seront donc sensibles au respect des zones noires indispensable pour ce genre d'activité, mais aussi, de garder intact la tranquillité de notre village.

- Procéder au dépôt de notre dossier à la communauté de communes.
- Prendre contact avec le sous-préfet, afin de lui soumettre notre point de vue et nos inquiétudes, en lui apportant ses éléments tangibles. (projet à proximité des habitations, danger pour la faune ainsi que les personnes qui seraient amenés à supporter les nuisances sonores et visuelles, pas assez de vent, blocage des projets culturels utilisant la nuit noire et gênés par les flashes lumineux des éoliennes...)
- Réfléchir à tous les arguments qui pourraient affaiblir l'engouement de ce projet, et revoir les conseillers municipaux de la commune de Jouhet afin d'instaurer un dialogue et leur exposer ainsi le pourquoi de nos réticences. Cette démarche doit bien sûr avoir lieu avant le vote définitif du conseil municipal.
- Produire une étude sur le passage des grues, afin d'apporter des éléments sérieux sur le bien-fondé de nos affirmations. Un rapport est en cours. (Monsieur Descombes -LPO- est venu chez Christopher Zoerb et l'a informé de ce qu'il avait constaté quant au comportement des oiseaux en général)

3. Des associations dans les communes voisines se sont regroupées pour former un collectif et pouvoir faire un travail commun. Ceci étant de pouvoir apporter aux différents organismes (administrations, politiques et autres), tous les dossiers en une fois, et de ce fait, créer une force par l'effet bloc. Monsieur Philippe Bernard, Président de l'association Jounet Bocage, nous a donc expliqué le fonctionnement de ce collectif, et nous sommes tous d'accord de nous joindre à eux. Un courrier va être rédigé pour confirmer ce souhait par Monsieur Arlot dans les prochains jours.

Quant aux actions communes, une réunion à Liglet le Samedi 26 Novembre, permettra de déterminer quelles seront celles qui pourront être envisageables. Une réunion mensuelle est prévue pour pouvoir avancer les différents projets. Il faut donc qu'une personne de notre association s'engage à assister à chacune de ces réunions, afin de pouvoir permettre la diffusion régulière des informations.

4. Le conseil d'administration de notre association :

- | | | |
|------------------------------|---|------------------|
| - Président de l'association | : | Jean-Eudes Arlot |
| - Trésorière | : | Mireille Valax |
| - Secrétaire | : | Nathalie Renaud |

- Membres : Béatrice Gerbaud, Alix Baugier De Materre, Jocelyne Granger, Aurélie Percheron, Bernard Meillet, Christopher Zoerb, Henri Baugier De Materre, Philippe Bernard, Jean-Luc Duquesne, Pierre Birault.

Avec la collaboration de Paul Genet, Président de l'association de la sauvegarde de la Gartempe.

5. Le montant de la cotisation pour l'année en cours est fixé à 3 Euros.
La trésorerie est de 40 Euros à ce jour. Des cotisations sont encore à percevoir.
6. Nous nous sommes questionnés sur les personnes où organismes qui pourraient nous apporter leur soutien. Philippe Bernard est en contact avec l'académie des sciences afin de les informer des conséquences qu'un projet éolien aurait sur la faune. Etant un grand territoire de chasse, il parait intéressant de les sensibilisé à ce sujet.

Monsieur Baugier De Materre a également fait référence au terrain militaire de Montmorillon. Le Président de chasse ayant signé notre pétition, la question a donc été abordée. Malheureusement, la société de chasse n'étant que locataire, la prise de position n'est pas envisageable. Le propriétaire du camp militaire étant l'Etat, la discussion n'est pas aisée.

L'armée avait protesté lors du projet éolien précédent, car les ondes radio auraient été brouillées, mais, dans le nouveau projet, les éoliennes se trouveraient apparemment, à une distance acceptable. Nous n'avons donc très peu de chances de les rallier à notre cause.

Cependant, le projet à Journet, situé route de la Trimouille pourrait peut-être changer la donne ! A voir... Sachant, que là aussi, l'Etat sera le seul décisionnaire.

La séance est levée à